



Conseil de sécurité

Maintien de la paix et de la sécurité internationales : promouvoir le maintien de la paix par le développement commun

New York, le 20 novembre 2023

Déclaration de la Suisse, lue par Adrian Hauri,
Représentant permanent adjoint de la Suisse

Merci, Monsieur le Président.

Nous remercions la Chine pour l'organisation de ce débat.

C'est aujourd'hui – heureusement – presque un lieu commun : Il ne peut y avoir de paix sans développement ni de développement sans paix. Les interventions du Secrétaire général, de la Présidente de la *New Development Bank* Dilma Rousseff ainsi que par le professeur Sachs ont bien illustré cela.

Et jamais deux sans trois : La troisième composante indispensable pour une paix durable est la réalisation des droits humains dans leur ensemble : économiques, sociaux et culturels, civils et politiques. Comme le disait l'ancien Secrétaire général Kofi Annan : « pas de développement sans paix, pas de paix sans développement et ni l'un ni l'autre sans les droits humains. »

Ce constat était déjà au cœur de la fondation des Nations unies et a été réaffirmé de nombreuses fois par ses Etats membres. Alors que nous faisons face à un monde en crise profonde qui doit retrouver son humanité, il est important de se rappeler les liens intrinsèques entre les trois piliers de l'ONU :

Les pays fondateurs de l'ONU se sont résolus non seulement à préserver les générations futures du fléau de la guerre, mais également à promouvoir la dignité humaine et à améliorer les conditions de vie de chaque individu.

La Déclaration universelle des droits de l'homme a inscrit les droits civils et politiques ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels dans un seul document. Aujourd'hui, cette vision holistique n'a rien perdu de sa pertinence pour la protection des individus et pour le progrès des sociétés.

En créant l'architecture de la consolidation de la paix, l'ONU s'est donné des instruments performants qui puissent – en coopération avec ce Conseil – encore mieux assurer le lien entre la paix, le développement et les droits humains.

En adoptant l'Agenda 2030, les Etats membres ont dessiné une feuille de route pour atteindre ces buts liés. C'est dans l'objectif 16 qu'est ancré le consensus selon lequel le développement ne peut être durable que s'il est appuyé par des sociétés pacifiques et inclusives, dirigées par une bonne gouvernance.

Le lien entre les trois piliers a également été confirmé plusieurs fois par ce Conseil. A travers sa coopération internationale, la Suisse a toujours cherchée à lier ces aspects.

La Suisse reste convaincue que des réponses communes peuvent être trouvées en menant des échanges constants et constructifs. Il n'y a pas de formule magique, nous avons besoin de confiance, dialogue et de bonne foi. Et nous devons aborder nos différences ouvertement et honnêtement.

Cette approche doit également nous guider pour la mise en œuvre du Nouvel Agenda pour la Paix.

Cet agenda plaide très clairement en faveur d'une collaboration sur ce qui nous unit, et non sur ce qui nous divise. Le Nouvel agenda pour la paix établit que la coopération ne peut fonctionner sans que les États respectent leurs engagements et la Charte des Nations Unies dans leur intégralité.

Si la confiance entre les États est vitale pour la coopération internationale, la confiance entre les gouvernements et leur population fait partie intégrante du fonctionnement des sociétés. De faibles niveaux de confiance indiquent une faible cohésion sociale, qui à son tour est étroitement liée à des niveaux élevés d'inégalités économiques.

Le Nouvel agenda pour la paix contient des recommandations d'actions importantes que mon pays prend très au sérieux : La diplomatie préventive, d'empêcher la militarisation des domaines émergents, tels que l'espace numérique, d'accélérer la mise en œuvre de l'agenda 2030 pour s'attaquer aux moteurs sous-jacents de la violence et de l'insécurité, et de traiter les liens entre le climat, la paix et la sécurité.

Monsieur le Président,

Ce Conseil gardera son rôle important dans ces discussions uniquement s'il renforce une approche holistique pour remplir le mandat de prévention envisagé par la Charte. Un élément clé est l'intégration de la dimension « femmes, paix et sécurité » dans son travail. Aucune société ne peut bénéficier d'un développement commun sans l'inclusion de tous ses membres et aucune société ne peut prévenir et résoudre les conflits sans l'intégration équitable des femmes dans les processus de paix. Leur potentiel comme actrices de la paix doit être mieux exploité. En donnant d'avantage d'outils pour surveiller la situation des droits humains aux missions de maintien de la paix, le Conseil peut garantir la durabilité de ses engagements. Les coordinateurs et coordinatrices résidentes ont dans ce sens un rôle essentiel à jouer dans les interactions des trois piliers. De plus, les avis de la Commission de Consolidation de la Paix sont précieux et peuvent galvaniser les efforts d'autres actrices et acteurs comme les institutions financières internationales.

Monsieur le Président,

Au cours de son engagement de longue date dans la coopération au développement, la Suisse a appris à utiliser l'immense potentiel du lien entre la paix et la sécurité, du développement économique et des droits humains. Elle l'a appris du principe des trois piliers dans la Charte même.

Les négociations du Sommet sur l'avenir doivent non seulement être menées selon le principe de confiance, mais également avec une volonté de compromis, d'humanité et avec l'objectif que les prochaines générations, qui présideront aux destinées de nos gouvernements et de cette organisation, disposent des bons instruments pour le faire.

La Charte des Nations unies contient toujours tous les outils pour que nous puissions évoluer ensemble et collectivement afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre.

C'est notre meilleure, sinon notre seule chance de parvenir à la pérennisation de la paix.

Je vous remercie.

Mr. President,

We would like to thank China for organizing this debate.

Today, it is - fortunately - almost a commonplace: there can be no peace without development, and no development without peace. The speeches by the Secretary-General, the President of the New Development Bank, Dilma Rousseff, and Professor Sachs illustrated this.

And never two without three: The third indispensable component for lasting peace is the realization of human rights in their entirety: economic, social and cultural, civil and political. As former Secretary-General Kofi Annan used to say: "No development without peace, no peace without development, and neither without human rights."

This observation was already at the heart of the founding of the United Nations, and has been reaffirmed many times by its member states. At a time when we are facing a world in deep crisis which must rediscover its humanity, it is important to remember the intrinsic links between the three pillars of the UN:

The founding countries of the UN resolved not only to save succeeding generations from the scourge of war, but also to promote human dignity and improve the living conditions of every individual.

The Universal Declaration of Human Rights enshrined civil and political rights as well as economic, social and cultural rights in a single document. Today, this holistic vision has lost none of its relevance to the protection of individuals and the progress of societies.

By creating the peacebuilding architecture, the UN has given itself powerful instruments that can - in cooperation with this Security Council - even better ensure the link between peace, development and human rights.

By adopting Agenda 2030, UN member states have drawn up a roadmap for achieving these linked goals. Goal 16 anchors the consensus that development can only be sustainable if it is underpinned by peaceful, inclusive societies led by good governance.

The link between the three pillars has also been confirmed several times by this Council. Through its international cooperation, Switzerland has always sought to link these aspects.

Switzerland remains convinced that common answers can be found through constant and constructive exchanges. There is no magic formula: we need trust, dialogue and good faith. And we need to address our differences openly and honestly.

This approach must also guide us in implementing the New Agenda for Peace.

This agenda makes a very clear case for working together on what unites us, not what divides us. The New Agenda for Peace establishes that cooperation cannot work unless states respect their commitments and the UN Charter in their entirety.

If trust between states is vital for international cooperation, trust between governments and their populations is integral to the functioning of societies. Low levels of trust indicate weak social cohesion, which in turn is closely linked to high levels of economic inequality.

The New Agenda for Peace contains important recommendations for action that my country takes very seriously: preventive diplomacy, preventing the militarization of emerging issues such as digital space, accelerating the implementation of the 2030 Agenda to tackle the underlying drivers of violence and insecurity, and addressing the links between climate, peace and security.

Mr. President,

This Council will retain its important role in these discussions only if it reinforces a holistic approach to fulfilling the prevention mandate envisaged by the UN Charter. A key element is the integration of the "women, peace and security" dimension into its work. No society can benefit from common development without the inclusion of all its members, and no society can prevent and resolve conflict without the equitable integration of women into peace processes. Their potential as peacemakers must be better used. By giving Peacekeeping Missions more tools to monitor the human rights situation, the Council

can guarantee the sustainability of its commitments. In this respect, resident coordinators have an essential role to play in the interactions of the three pillars. In addition, the advice of the Peacebuilding Commission is invaluable, and can galvanize the efforts of other players such as the international financial institutions.

Mr. President,

In the course of its long-standing commitment to development cooperation, Switzerland has learned to harness the immense potential of the link between peace and security, economic development and human rights. It has learned this from the three-pillar principle in the Charter itself.

The negotiations of the Summit of the Future must be conducted not only on the basis of trust, but also with a willingness to compromise, to be humane and with the aim of ensuring that the next generations, who will preside over the destinies of our governments and of this organization, have the right instruments to do so.

The UN Charter still contains all the tools we need to evolve together and collectively to save future generations from the scourge of war.

This is our best, if not our only chance of achieving lasting peace.

I thank you.